

Leserbriefe

Si cette définition garde toute sa pertinence, force est de constater que le patient sera confronté, dans le contexte de la «décision partagée après information complète», à un double risque: celui d'accepter l'investigation (et les conséquences d'un «faux» diagnostic...) mais également, en cas de refus de la démarche, de laisser évoluer une pathologie potentiellement mortelle!

On retrouve alors les conditions de développement de l'effet nocebo, à savoir deux incertitudes auxquelles on ne peut se soustraire mais tout aussi redoutables l'une que l'autre, et donc clairement anxiogènes voir même pathogènes pour certains...

La seule certitude concernant ces démarches médicales est que la Vérité n'éclate qu'a posteriori. Ce constat se vérifie que l'on considère l'évolution personnelle du patient, ou la pertinence de l'investigation proposée. C'est en effet seulement à ce moment que cette dernière sera jugée en adéquation avec une «bonne» pratique médicale, ou au contraire, exemplaire d'une médecine défensive inutile et peut-être dangereuse...

“damned if you do, damned if you don't ...”

Jean-Luc Boss

Correspondance:

Jean-Luc Boss
21, rue du Mont-Blanc
CH-1201 Genève
jlboss[at]hin.ch

Les auteurs de l'article ont renoncé à formuler une réplique.

Médecine défensive inutile? Probablement souvent!

Steurer J, Gächter T. Defensive Medizin – unnötige Medizin? Schweiz Med Forum. 2015;15(37):814–6.

Et c'est bien là toute la difficulté, car si la question de l'utilité des investigations médicales revient régulièrement sur le devant de la scène (particulièrement après la traditionnelle annonce de l'augmentation des primes d'assurances...), il convient effectivement d'évaluer leur pertinence et le praticien doit décider *a priori* et pour chaque patient s'il s'agit d'une pratique de «bonne médecine» absolument recommandable, ou au contraire d'un gaspillage de ressources à éviter.

En réalité, un seul mot résume cette difficulté: le probabilisme, à savoir la probabilité qu'une procédure s'avère a posteriori utile, voire salvatrice, ou au contraire inutile et peut-être délétaire.

Au XVIII^e siècle déjà, le risque était pour Etienne de Condillac (1714–1780) le «hasard d'encourir un mal avec espérance, si nous en réchappons, d'en obtenir un bien».